



## Fond de hotte différent de l'état des lieux entrant

Par **Nathalie5964**, le **10/01/2017** à **11:37**

Bonjour,

J'ai effectué l'état des lieux sortant de mon logement, et je me suis aperçue que le locataire avait changé le fond de hotte, après l'avoir cassé. (noté dans l'EDL sortant).

Sauf que ce fond de hotte était un fond de hotte sur mesure, et il l'a remplacé par un fond de hotte standard et de couleur complètement différente (on passe du gris métallisé à un bleu gris mat).

Puis-je lui facturer un nouveau fond de hotte (identique à l'original) sur sa caution ?

Merci de votre réponse.

Cordialement,

Nathalie

Par **Lag0**, le **10/01/2017** à **13:09**

Bonjour,

La comparaison des états des lieux d'entrée et de sortie permet t-elle de voir ce changement ?

Si non, la réponse est vite faite, vous ne pouvez rien compter à votre locataire.

Si oui, reste encore à voir si cela peut être considéré comme une dégradation. Pas évident que cela tienne devant un juge...

Par **Visiteur**, le **10/01/2017** à **14:28**

Bonjour,

Vous ne pouvez pas facturer un nouveau fond de hotte sous prétexte qu'il n'est plus de la même couleur.